



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/24838  
24 novembre 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 NOVEMBRE 1992, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA  
BOSNIE-HERZEGOVINE

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre datée du  
20 novembre 1992 qui vous est adressée par le Président de la République de  
Bosnie-Herzégovine, S. E. M. Alija Izetbegovic.

En sus des informations figurant dans cette lettre concernant  
l'inquiétante escalade du rôle de la Serbie et du Monténégro en  
Bosnie-Herzégovine, je souhaite vous informer de ce qui suit.

Selon un communiqué de la présidence, en date du 12 novembre 1992,  
l'agression contre la Bosnie-Herzégovine se poursuit malgré le cessez-le-feu  
qui a été convenu. Ce jour-là, des forces de l'Armée populaire yougoslave,  
aidées par des forces serbes locales à la solde de cette dernière, ont attaqué  
Travnik. Gradacac, Brcko, Olovo et Srebrenica ont été sans cesse soumis à des  
tirs d'artillerie lourde. La présidence notait qu'alors que les troupes de  
Belgrade intensifiaient leurs attaques, les dirigeants de Belgrade avaient le  
front d'accuser la Croatie et la Bosnie-Herzégovine de violer le  
cessez-le-feu.

Selon un communiqué de la présidence, en date du 14 novembre 1992, des  
forces de l'Armée populaire yougoslave et des unités paramilitaires serbes et  
monténégrines avaient massé des véhicules blindés autour de la ville de  
Bajina Basta en Serbie, dans l'intention de se diriger vers Srebrenica en  
Bosnie-Herzégovine. Des mouvements similaires ont été observés dans la zone  
de Dobrun et Metaljka le long de la frontière entre le Monténégro et la  
Bosnie-Herzégovine.

Selon un communiqué du Ministère des affaires étrangères, en date du 18 novembre 1992, des forces serbes et monténégrines ont lancé, le 17 novembre, deux missiles sol-sol scuds contre la ville de Tesnanj. Le même jour, les villes de Travnik, Brcko et Gradacac ainsi que des quartiers de Sarajevo ont été soumis à des tirs d'artillerie lourde.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mohammed SACIRBEY

/...

ANNEXE

Lettre datée du 20 novembre 1992, adressée au Président du  
Conseil de sécurité par le Président de la République de  
Bosnie-Herzégovine

Selon des informations qui nous ont été confirmées, le 19 novembre 1992, à 18 heures, deux unités de lancement de missiles sol-sol Luna-Scud appartenant à l'armée yougoslave se dirigeaient vers la région de Glina et Zagreb, celle de Modrica et Osijek ou celle de Travnik et Sarajevo. Ces unités formaient deux convois de 10 à 12 véhicules et étaient escortées par d'importantes forces de police.

C'est là une nouvelle preuve que l'armée yougoslave et les forces serbes locales n'ont pas abandonné l'option militaire pour résoudre la crise en Bosnie-Herzégovine. Ne faisant aucun cas des initiatives prises en faveur de la paix, des résolutions et du cessez-le-feu, elles font venir des renforts et intensifient leur offensive en de nombreux endroits.

Nous vous demandons donc de mettre en branle les mécanismes pertinents de l'Organisation des Nations Unies pour stopper ces unités qui sont destinées à remplacer les forces aériennes maintenant que les vols militaires au-dessus du territoire de la Bosnie-Herzégovine sont interdits.

(Signé) Alija IZETBEOVIC

-----